

fourniture d'appareils de prothèse et d'orthopédie comme des supports, des membres artificiels et des audiphones, les allocations d'entretien, les services d'orientation professionnelle et d'adaptation sociale, la formation universitaire et professionnelle, les services de placement, l'établissement sur les terres, et les soins médicaux, sociaux et professionnels postérieurs.

Dans plusieurs cas, la collaboration étroite avec les organismes sociaux a son importance. Le ministère se tient en rapport intime avec les organismes suivants: l'Institut national pour les aveugles, le Groupement des amputés de guerre du Canada, l'Association canadienne des paraplégiques et la société nationale des sourds et des durs d'oreille.

Le tableau suivant donne une idée des progrès accomplis au cours de l'année écoulée:

	31 mai 1947	31 janvier 1948
Employés	12,701	19,607
Chômeurs	1,987	1,694
En traitement, au stage de formation ou profi- tant d'autres services	10,680	7,080
Réadaptation impossible	180	690
Etat inconnu	2,914	463
Total	28,462	29,534

Premier mois dont on possède des chiffres comparatifs.

Une forte proportion des personnes mentionnées ci-dessus qui réagissent ordinairement bien à un court traitement se sont réadaptées avec succès. Ainsi, sur 2,045 amputés les quatre cinquièmes ont un emploi. D'autre part, sur 8,317 anciens combattants souffrant de tuberculose et d'autres affections de l'appareil respiratoire, moins de la moitié sont employés, les autres étant encore en traitement ou en convalescence.

Il est aussi intéressant de voir de quelle façon sont répartis les invalides de guerre réadaptés selon le pourcentage de la pension accordée. Le tableau ci-joint donne le résultat d'un relevé établi au 15 novembre 1947.

En 1947, le ministère s'est occupé plus intensément que jamais de la réadaptation des invalides de guerre mais, en dépit du progrès accompli, il ne faut pas oublier que plus de 7,000 anciens combattants invalides sont encore en traitement ou au stage de formation professionnelle, tandis que 1,694 autres invalides chôment. De plus, de 4,000 à 5,000 nouveaux cas surgiront au cours des douze prochains mois. On ne saurait donc s'attendre à ce que le travail des différents services diminue.

(La répartition de réadaptation des anciens combattants gravement invalidés selon le pourcentage de l'invalidité totale, au 15 novembre 1947, paraît en appendice.)

M. CROLL: Au nom du Comité je tiens à dire combien nous sommes heureux d'avoir ce rapport. Il nous ouvre les yeux, tout en faisant honneur à M. Dunlop.

M. PEARKES: Je désire poser une question à M. Dunlop. Ce rapport ne vise que les anciens combattants de la seconde guerre mondiale. Pourriez-vous nous fournir un rapport semblable au sujet des anciens combattants de la première Grande Guerre? Nous devrions peut-être entendre le colonel Philpott, conseiller spécial du sous-ministre, l'égard de l'emploi des anciens combattants plus âgés.

Le PRÉSIDENT: Vous avez entendu la demande, monsieur Dunlop?

M. DUNLOP: Général Pearkes, le rapport vise un certain nombre d'anciens combattants qui ont fait les deux guerres et dont j'ignore le total, mais non pas ceux qui n'ont servi que durant la première Grande Guerre.